

Gestion de crise. Se préparer à tout, même au pire

Comment faire face à un accident de grande ampleur ou aux conséquences d'une soudaine tempête ? Élus et agents communaux ont planché ce vendredi sur la gestion de crise pour apprendre à répondre à l'imprévu.

Inondation en plein festival des Rias ou déraillement d'un TER : élus et agents communaux ont travaillé sur la gestion de crise à partir de scénarios catastrophe.



La salle de réunion de la mairie a été transformée en PC crise ce vendredi. Autour des tables, c'est l'effervescence. Talkie-walkie en main ou face à une carte de la ville, les groupes s'activent autour des tables. Tous doivent répondre à une situation d'urgence.

« Un TER assurant la liaison entre Quimper et Lorient a déraillé à la sortie de la ville. Le premier bilan est lourd. Il fait état d'une centaine de blessés », annonce un élu. Fort heureusement, il ne s'agit que d'un scénario catastrophe imaginé à l'occasion de la formation gestion de crise réunissant élus et agents municipaux.

Une autre équipe a échafaudé une autre situation d'urgence : une inondation en basse-ville à la suite d'un violent orage, fin août, durant un spectacle du festival des Rias. « À Quimperlé, on est prêt à faire face à des inonda-

tions en hiver. Pourtant ce cas de figure n'est pas inenvisageable. Au XVIII^e siècle, un épisode de ce genre s'est déroulé en plein été », rappelle Nadine Constantino, adjointe à l'animation commerciale et touristique.

« Un exercice pratique bénéfique »

En clair, il faut se préparer à tout, même à l'improbable. « Beaucoup de communes ont l'obligation d'avoir un plan communal de sauvegarde pour planifier les actions lors de phénomènes climatiques, technologiques ou sanitaires majeurs. Mais ce n'est pas évident de mettre ce plan en œuvre lorsqu'il faut l'activer », affirme le lieutenant-colonel Cédric Boussin au SDIS 29 (*), en charge de la formation gestion de crise dans le département.

Cette mise en situation permet d'arti-

culer le rôle des uns et des autres, de mesurer les difficultés rencontrées. « Même si on connaît les fiches d'action du plan communal, cet exercice pratique est bénéfique. Il nous fait réagir à des situations particulières. Par exemple, comment répondre à l'urgence un samedi ou un dimanche, quand les agents de la ville sont au repos », confie Gérard Jambou, conseiller délégué à la voirie.

« Ils doivent notamment apprendre à sélectionner les décisions et les actions prioritaires, tout en faisant face aux diverses demandes, voire aux pressions, des services de l'État », souligne le formateur. « Ils apprennent surtout à réagir et à se découvrir dans une situation de crise », ajoute-t-il.

** Service départemental d'incendie et de secours.*